

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01630 Numéro SIREN : 824 092 282 Nom ou dénomination : Aalberts integrated piping systems SAS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt 8086

Aalberts integrated piping systems SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 46, Rue de l'Industrie
45550 ST DENIS DE L HOTEL
824 092 282 RCS ORLEANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 2 587 596,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 587 596,80 euros
A la réserve légale	129 379,84 euros

Solde	2 458 216,96 euros

A porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 782 057,38 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
André IN HET VELD

DocuSigned by:

André in het Veld

78BB0771F6C4499...

AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée

46 rue de l'Industrie

45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée

46 rue de l'Industrie
45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 juin 2023

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Guido CARATI

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles	27 267	14 113	13 154	4 978
Immobilisations corporelles				
Terrains	264 867	52 680	212 186	176 639
Constructions	4 282 972	1 868 593	2 414 379	2 696 721
Installations techniques, matériel et outilla	8 946 045	4 698 263	4 247 781	2 691 111
Autres immobilisations corporelles	238 013	122 508	115 505	30 625
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 314 528		1 314 528	2 196 224
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				80
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 033 646	6 756 158	11 277 489	10 756 333
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 619 856	111 459	4 508 398	3 111 532
En cours de production de biens	62 965		62 965	238 825
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 800 146	3 420	2 796 726	3 145 587
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 099 212		4 099 212	4 329 620
Fournisseurs débiteurs	2 709		2 709	72 791
Personnel	37 927		37 927	59 787
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	94 349		94 349	783 304
Autres créances	26 455		26 455	4 817 044
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 378		4 378	4 747
Charges constatées d'avance	6 361		6 361	804
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 754 357	114 879	11 639 478	16 564 041
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				7 473
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				7 473
TOTAL ACTIF	29 788 003	6 871 036	22 916 967	27 327 847

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	203 910	80 553
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 323 840	980 056
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 587 597	2 467 141
Subventions d'investissement	121 695	137 921
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 237 042	7 665 672
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	110 000	117 473
Provisions pour charges	948 021	1 110 917
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 058 021	1 228 390
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		7 000 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		7 000 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 448 071	949 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 326 816	7 980 676
<i>Personnel</i>	1 300 883	1 301 919
<i>Organismes sociaux</i>	850 290	868 971
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	24	24
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	111 308	218 046
Dettes fiscales et sociales	2 262 505	2 388 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	574 944	108 266
Autres dettes	6 858	5 936
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	11 619 195	18 433 785
Ecart de conversion - Passif	2 709	
TOTAL PASSIF	22 916 967	27 327 847

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	5 900		5 900	
Production vendue	44 829 147	52 987 505	-8 158 357	-15,40
Production stockée	-796 710	615 219	-1 411 929	-229,50
Subventions d'exploitation	6 000	2 000	4 000	200,00
Autres produits	1 820 773	246 422	1 574 351	638,88
Total	45 865 110	53 851 146	-7 986 036	-14,83
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	27 235 103	31 643 297	-4 408 194	-13,93
Variation de stock (m.p.)	-891 247	-585 525	-305 722	52,21
Autres achats & charges externes	5 553 305	8 354 463	-2 801 158	-33,53
Total	31 897 161	39 412 235	-7 515 074	-19,07
MARGE SUR M/SES & MAT	13 967 949	14 438 911	-470 962	-3,26
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	486 527	503 541	-17 014	-3,38
Salaires et Traitements	4 996 263	4 981 390	14 873	0,30
Charges sociales	2 227 530	2 216 852	10 677	0,48
Amortissements et provisions	1 480 959	2 242 430	-761 471	-33,96
Autres charges	131	5 256	-5 126	-97,52
Total	9 191 409	9 949 470	-758 061	-7,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 776 540	4 489 441	287 099	6,39
Produits financiers	34 611	65 333	-30 722	-47,02
Charges financières	306 926	425 875	-118 949	-27,93
Résultat financier	-272 315	-360 542	88 227	-24,47
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	4 504 225	4 128 900	375 326	9,09
Produits exceptionnels	270 626	31 683	238 943	754,18
Charges exceptionnelles	791 610	100 760	690 850	685,64
Résultat exceptionnel	-520 984	-69 077	-451 907	654,21
Participation des salariés	489 306	473 733	15 573	3,29
Impôts sur les bénéfices	906 339	1 118 948	-212 609	-19,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 587 597	2 467 141	120 456	4,88

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 22 916 967 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 587 597 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Compte tenu le montant non significatif, l'impact IFRIC n'a pas été comptabilisé dans l'ouverture des capitaux propres et la provision pour pensions mais dans le mouvement des capitaux propres de l'exercice.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi.

La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 002	17 265		27 267
Immobilisations incorporelles	2 969 957	17 265		2 987 222
- Terrains	228 432	36 435		264 867
- Constructions sur sol propre	3 039 138			3 039 138
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 224 493	19 341		1 243 834
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 889 201	2 595 238	1 538 394	8 946 045
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	18 789	57 260		76 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 981	49 227		160 207
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	2 173 224	1 951 784	2 810 480	1 314 528
- Avances et acomptes	23 000		23 000	
Immobilisations corporelles	14 709 014	4 709 285	4 371 874	15 046 425
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	80		80	
Immobilisations financières	80		80	
ACTIF IMMOBILISE	17 679 050	4 726 550	4 371 954	18 033 646

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 1 951 784 euros

Le groupe Aalberts continue à investir sur son site de production à Saint Denis de l'Hôtel pour atteindre les objectifs de croissance de volumes produits.

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 024	9 089		14 113
Immobilisations incorporelles	5 024	9 089		14 113
- Terrains	51 793	888		52 680
- Constructions sur sol propre	761 339	153 991		915 331
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	805 571	147 692		953 263
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 421 982	976 157	762 169	4 635 970
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	7 938	5 748		13 685
- ~~Matériel de bureau et informatique, mobilier~~	~~91 207~~	~~15 859~~		~~107 066~~
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 141 586	1 300 335	762 169	6 679 751
ACTIF IMMOBILISE	6 146 610	1 309 424	762 169	6 693 864

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 267 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 099 212	4 099 212	
Autres	161 439	161 439	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 361	6 361	
Total	4 267 012	4 267 012	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Sur l'exercice précédent, la société a arrêté la fabrication et la vente d'une gamme de produits pour le marché anglais. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui avaient été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, avaient été dépréciés à 100% de leur VNC, soit 776 107.73 euros.

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente de la gamme Endfeed/ Sudo, c'est à dire des raccords à souder. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui ont été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, ont été dépréciés à 100% de leur VNC au 30/09/2021, soit 62 293.57 euros.

A la clôture de l'exercice, le total des dépréciation pour ces matériels s'élève à 62 293.57 €

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 467 141
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 467 141
Affectations aux réserves	2 467 141
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 467 141

Affectation du résultat aux réserves pour 2 467 141.29€ dont :

- Réserve légale 123 357.06 €
- Autres réserves 2 343 784.23 €

Le poste "autres réserves" s'élève à 3 323 840.42 €.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	80 553	123 357	123 357		203 910
Réserves générales	980 056	2 343 784	2 343 784		3 323 840
Résultat de l'exercice	2 467 141	-2 467 141	2 587 597	2 467 141	2 587 597
Subvention d'investissement	137 921			16 226	121 695
Total Capitaux Propres	7 665 672		5 054 738	2 483 367	10 237 042

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000				50 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	7 473		7 473		
Pensions et obligations similaires	1 080 215	79 683	235 628		924 270
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 702	4 479	11 430		83 751
Total	1 228 390	84 162	254 531		1 058 021
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		89 242	247 058		
Financières			7 473		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 619 195 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 326 816	4 326 816		
Dettes fiscales et sociales	2 262 505	2 262 505		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	574 944	574 944		
Autres dettes (**)	4 454 930	4 454 930		
Produits constatés d'avance				
Total	11 619 195	11 619 195		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 000 000			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS F.N/P TIERS	195 160
FRS F.N/P GRPE	6 677
FNP FG HG	84 219
MRNF FNP IMMOS	477 029
DETTES PROV CP1	339 821
DETTES PROV JRT	39 575
DETTES PROV CET	66 386
INTERESSEMENT	143 989
PARTICIPATION	407 755
PARTICI FOR SOC	81 551
Personnel - autres charges à payer	204 213
Prov précarité	859
CHARGES CP1	149 844
CHARGES JRTT	17 518
CHARGES CET	30 280
CHARGES 13 MOIS	99 569
ABT - CETIM	9 434
Prov chs précar	208
ETAT TVS	4 670
CANTINE	1 591
Total	2 360 349

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES D'EXPLOITATION	6 361		
Total	6 361		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	3 440 582
Chiffre d'affaires UE	20 908 126
Chiffre d'affaires Export	20 486 339
TOTAL	44 835 047

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 37 504 euros

Honoraire des autres services : 22 585 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 300	16 625
Reprises sur provisions et transferts de charge	7 473	631
Différences positives de change	25 838	48 077
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	34 611	65 333
Dotations financières aux amortissements et provisions		7 473
Intérêts et charges assimilées	92 515	335 859
Différences négatives de change	214 411	82 543
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	306 926	425 875
Résultat financier	-272 315	-360 542

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 305	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	776 225	
Autres charges	80	
Produits des cessions d'éléments d'actif		254 400
Subventions d'investissement virées au résultat		16 226
TOTAL	791 610	270 626

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 152 581 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	610 325
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	610 325
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	152 581
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 906 339 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 128 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	11	
Ouvriers	77	
Total	128	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société Aalberts integrated piping systems SAS.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 924 270 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 924 270 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

Autres informations

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 3.75%
- . Revalorisation des salaires : 2.5%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : Fort
- . Table de mortalité : INSEE 2016-2018
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat. Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Certificate Of Completion

Envelope Id: F848BF7ADFB4B3E921F6CE52D4D6EAA

Subject: Complétez avec DocuSign : AIPS RCA FY22.pdf

Source Envelope:

Document Pages: 26

Certificate Pages: 1

AutoNav: Enabled

EnvelopeId Stamping: Disabled

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

Status: Completed

Envelope Originator:

Sandrine Bruno

6 place de la Pyramide

Paris-la-Défense Cedex, Ile-de-France 92908

IP Address: 163.116.174.74

Record Tracking

Status: Original

6/15/2023 6:39:38 PM

Holder: Sandrine Bruno

Location: DocuSign

Signer Events

Guido Carati

Security Level: Email, Account Authentication (None), Digital Certificate

Signature Provider Details:

Signature Type: IDnow GmbH Video Ident for QES (Client ID:

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Signature Issuer: IDnow GmbH Video Ident for QES (Client ID:

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Correlation Identifiers:

ZHD-JWWDJ

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Signature



Signature Adoption: Uploaded Signature Image

Using IP Address: 163.116.163.93

Signature Provider Location: <https://authentication.idnow.de/docuSign/requests/signature>

Timestamp

Sent: 6/15/2023 6:40:33 PM

Viewed: 6/15/2023 6:55:32 PM

Signed: 6/15/2023 7:00:27 PM

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Witness Events

Signature

Timestamp

Notary Events

Signature

Timestamp

Envelope Summary Events

Status

Timestamps

Envelope Sent

Hashed/Encrypted

6/15/2023 6:40:33 PM

Certified Delivered

Security Checked

6/15/2023 6:55:32 PM

Signing Complete

Security Checked

6/15/2023 7:00:27 PM

Completed

Security Checked

6/15/2023 7:00:27 PM

Payment Events

Status

Timestamps



Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

46 rue de l'Industrie

45550 ST DENIS DE L'HOTEL

APE : 4669B

Siret : 82409228200014

Pour copie certifiée conforme
Monsieur André IN HET VELD

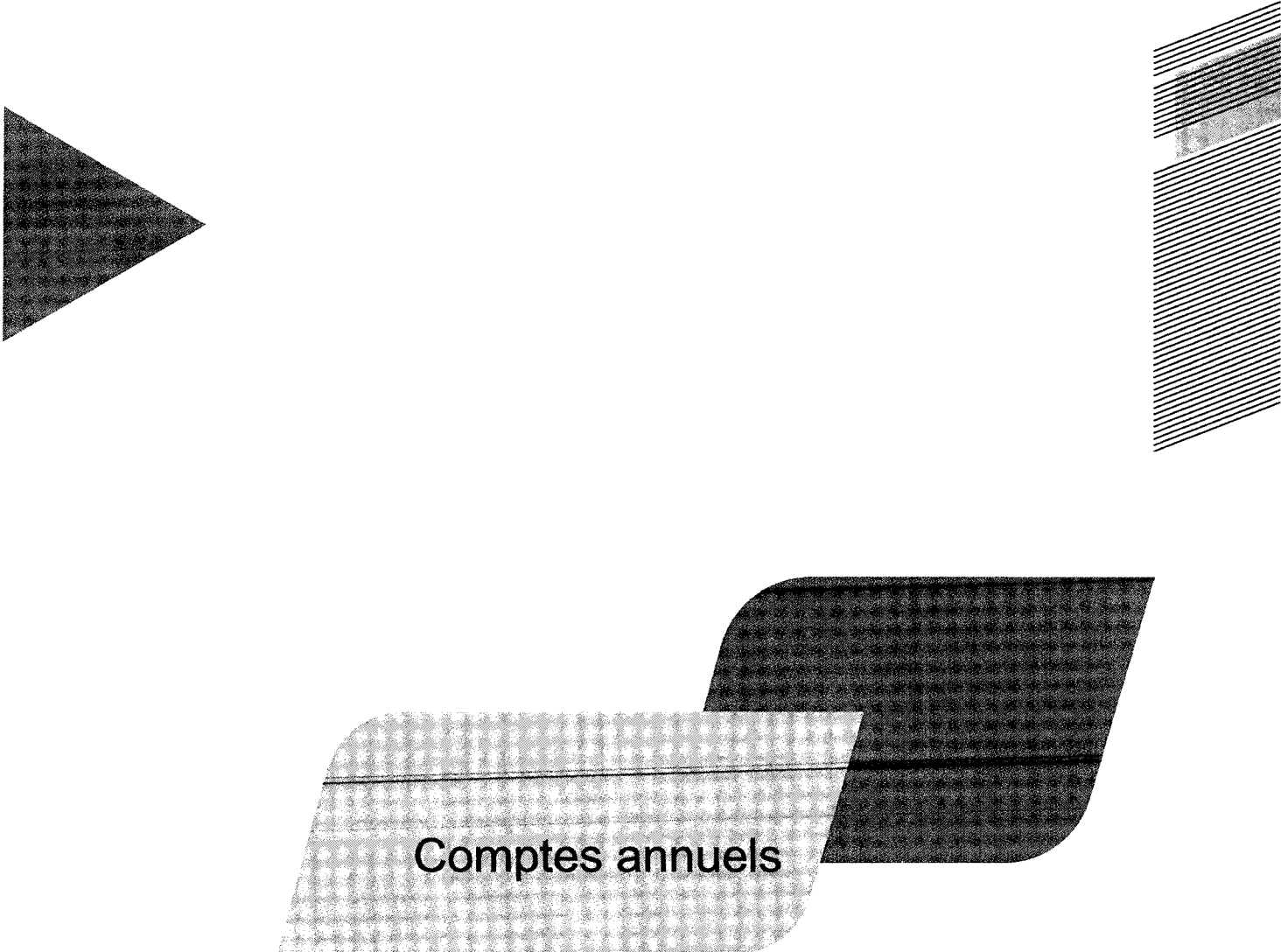
DocuSigned by:

André in het Veld

78BB0771F6C4499...

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	20



Comptes annuels

Bilan

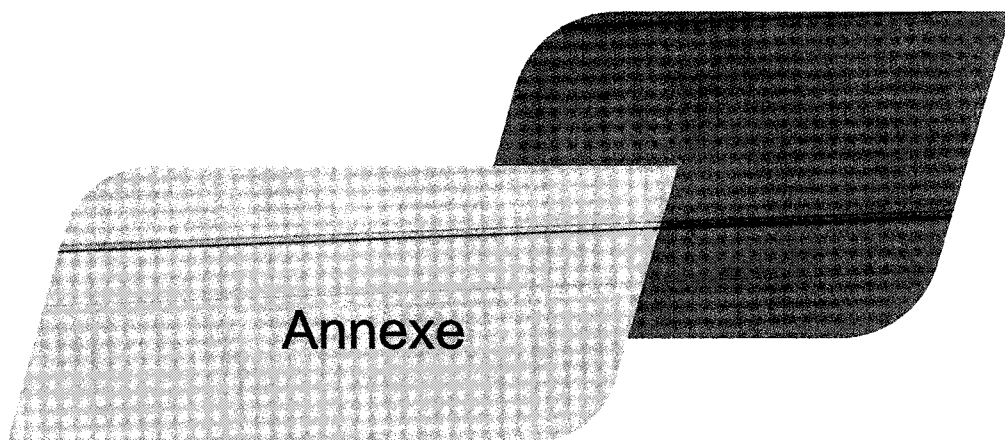
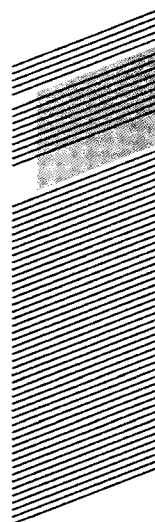
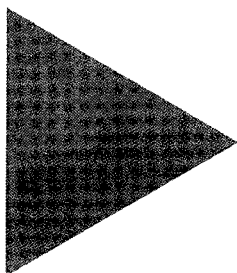
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles	27 267	14 113	13 154	4 978
Immobilisations corporelles				
Terrains	264 867	52 680	212 186	176 639
Constructions	4 282 972	1 868 593	2 414 379	2 696 721
Installations techniques, matériel et outilla	8 946 045	4 698 263	4 247 781	2 691 111
Autres immobilisations corporelles	238 013	122 508	115 505	30 625
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 314 528		1 314 528	2 196 224
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				80
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 033 646	6 756 158	11 277 489	10 756 333
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 619 856	111 459	4 508 398	3 111 532
En cours de production de biens	62 965		62 965	238 825
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 800 146	3 420	2 796 726	3 145 587
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 099 212		4 099 212	4 329 620
Fournisseurs débiteurs	2 709		2 709	72 791
Personnel	37 927		37 927	59 787
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	94 349		94 349	783 304
Autres créances	26 455		26 455	4 817 044
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 378		4 378	4 747
Charges constatées d'avance	6 361		6 361	804
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 754 357	114 879	11 639 478	16 564 041
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				7 473
COMPTES DE REGULARISATION				7 473
TOTAL ACTIF	29 788 003	6 871 036	22 916 967	27 327 847

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	203 910	80 553
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 323 840	980 056
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 587 597	2 467 141
Subventions d'investissement	121 695	137 921
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 237 042	7 665 672
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	110 000	117 473
Provisions pour charges	948 021	1 110 917
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 058 021	1 228 390
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		7 000 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		7 000 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 448 071	949 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 326 816	7 980 676
<i>Personnel</i>	1 300 883	1 301 919
<i>Organismes sociaux</i>	850 290	868 971
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	24	24
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	111 308	218 046
Dettes fiscales et sociales	2 262 505	2 388 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	574 944	108 266
Autres dettes	6 858	5 936
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	11 619 195	18 433 785
Ecart de conversion - Passif	2 709	
TOTAL PASSIF	22 916 967	27 327 847

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	5 900		5 900	
Production vendue	44 829 147	52 987 505	-8 158 357	-15,40
Production stockée	-796 710	615 219	-1 411 929	-229,50
Subventions d'exploitation	6 000	2 000	4 000	200,00
Autres produits	1 820 773	246 422	1 574 351	638,88
Total	45 865 110	53 851 146	-7 986 036	-14,83
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	27 235 103	31 643 297	-4 408 194	-13,93
Variation de stock (m.p.)	-891 247	-585 525	-305 722	52,21
Autres achats & charges externes	5 553 305	8 354 463	-2 801 158	-33,53
Total	31 897 161	39 412 235	-7 515 074	-19,07
MARGE SUR M/SES & MAT	13 967 949	14 438 911	-470 962	-3,26
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	486 527	503 541	-17 014	-3,38
Salaires et Traitements	4 996 263	4 981 390	14 873	0,30
Charges sociales	2 227 530	2 216 852	10 677	0,48
Amortissements et provisions	1 480 959	2 242 430	-761 471	-33,96
Autres charges	131	5 256	-5 126	-97,52
Total	9 191 409	9 949 470	-758 061	-7,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 776 540	4 489 441	287 099	6,39
Produits financiers	34 611	65 333	-30 722	-47,02
Charges financières	306 926	425 875	-118 949	-27,93
Résultat financier	-272 315	-360 542	88 227	-24,47
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	4 504 225	4 128 900	375 326	9,09
Produits exceptionnels	270 626	31 683	238 943	754,18
Charges exceptionnelles	791 610	100 760	690 850	685,64
Résultat exceptionnel	-520 984	-69 077	-451 907	654,21
Participation des salariés	489 306	473 733	15 573	3,29
Impôts sur les bénéfices	906 339	1 118 948	-212 609	-19,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 587 597	2 467 141	120 456	4,88



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 22 916 967 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 587 597 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Compte tenu du montant non significatif, l'impact IFRIC n'a pas été comptabilisé dans l'ouverture des capitaux propres et la provision pour pensions mais dans le mouvement des capitaux propres de l'exercice.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi.

La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été ~~sinon constatée~~.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 002	17 265		27 267
Immobilisations incorporelles	2 969 957	17 265		2 987 222
- Terrains	228 432	36 435		264 867
- Constructions sur sol propre	3 039 138			3 039 138
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 224 493	19 341		1 243 834
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 889 201	2 595 238	1 538 394	8 946 045
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	18 789	57 260		76 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 981	49 227		160 207
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	2 173 224	1 951 784	2 810 480	1 314 528
- Avances et acomptes	23 000		23 000	
Immobilisations corporelles	14 709 014	4 709 285	4 371 874	15 046 425
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	80		80	
Immobilisations financières	80		80	
ACTIF IMMOBILISE	17 679 050	4 726 550	4 371 954	18 033 646

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 1 951 784 euros

Le groupe Aalberts continue à investir sur son site de production à Saint Denis de l'Hôtel pour atteindre les objectifs de croissance de volumes produits.

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 024	9 089		14 113
Immobilisations incorporelles	5 024	9 089		14 113
- Terrains	51 793	888		52 680
- Constructions sur sol propre	761 339	153 991		915 331
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	805 571	147 692		953 263
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 421 982	976 157	762 169	4 635 970
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	7 938	5 748		13 685
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 207	15 859		107 066
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 141 586	1 300 335	762 169	6 679 751
ACTIF IMMOBILISE	6 146 610	1 309 424	762 169	6 693 864

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 267 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 099 212	4 099 212	
Autres	161 439	161 439	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 361	6 361	
Total	4 267 012	4 267 012	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Sur l'exercice précédent, la société a arrêté la fabrication et la vente d'une gamme de produits pour le marché anglais. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui avaient été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, avaient été dépréciés à 100% de leur VNC, soit 776 107.73 euros.

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente de la gamme Endfeed/ Sudo, c'est à dire des raccords à souder. Les machines et les équipements liés à cette activité, qui ont été identifiés sans potentiel d'être vendus ou utilisés pour d'autres gammes de produits, ont été dépréciés à 100% de leur VNC au 30/09/2021, soit 62 293.57 euros.

A la clôture de l'exercice, le total des dépréciation pour ces matériels s'élève à 62 293.57 €

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 467 141
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 467 141
Affectations aux réserves	2 467 141
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 467 141

Affectation du résultat aux réserves pour 2 467 141,29€ dont :

- Réserve légale 123 357,06 €
- Autres réserves 2 343 784,23 €

Le poste "autres réserves" s'élève à 3 323 840,42 €.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	80 553	123 357	123 357		203 910
Réserves générales	980 056	2 343 784	2 343 784		3 323 840
Résultat de l'exercice	2 467 141	-2 467 141	2 587 597	2 467 141	2 587 597
Subvention d'investissement	137 921			16 226	121 695
Total Capitaux Propres	7 665 672		5 054 738	2 483 367	10 237 042

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	50 000				50 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	7 473		7 473		
Pensions et obligations similaires	1 080 215	79 683	235 628		924 270
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 702	4 479	11 430		83 751
Total	1 228 390	84 162	254 531		1 058 021
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		89 242	247 058		
Financières			7 473		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 619 195 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 326 816	4 326 816		
Dettes fiscales et sociales	2 262 505	2 262 505		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	574 944	574 944		
Autres dettes (**)	4 454 930	4 454 930		
Produits constatés d'avance				
Total	11 619 195	11 619 195		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 000 000			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS F.N/P TIERS	195 160
FRS F.N/P GRPE	6 677
FNP FG HG	84 219
MRNF FNP IMMOS	477 029
DETTES PROV CP1	339 821
DETTES PROV JRT	39 575
DETTES PROV CET	66 386
INTERESSEMENT	143 989
PARTICIPATION	407 755
PARTICI FOR SOC	81 551
Personnel - autres charges à payer	204 213
Prov précarité	859
CHARGES CP1	149 844
CHARGES JRTT	17 518
CHARGES CET	30 280
CHARGES 13 MOIS	99 569
ABT - CETIM	9 434
Prov chs précar	208
ETAT TVS	4 670
CANTINE	1 591
Total	2 360 349

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES D'EXPLOITATION	6 361		
Total	6 361		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	3 440 582
Chiffre d'affaires UE	20 908 126
Chiffre d'affaires Export	20 486 339
TOTAL	44 835 047

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 37 504 euros

Honoraire des autres services : 22 585 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 300	16 625
Reprises sur provisions et transferts de charge	7 473	631
Différences positives de change	25 838	48 077
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	34 611	65 333
Dotations financières aux amortissements et provisions		7 473
Intérêts et charges assimilées	92 515	335 859
Différences négatives de change	214 411	82 543
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	306 926	425 875
Résultat financier	-272 315	-360 542

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 305	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	776 225	
Autres charges	80	
Produits des cessions d'éléments d'actif		254 400
Subventions d'investissement virées au résultat		16 226
TOTAL	791 610	270 626

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 152 581 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	610 325
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	610 325
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	152 581
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 906 339 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 128 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	11	
Ouvriers	77	
Total	128	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société Aalberts integrated piping systems SAS.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 924 270 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 924 270 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Les impacts financiers sont les suivants :

Autres informations

- Une réduction de la dette pour IFC à l'ouverture, en contrepartie des capitaux propres pour 110 000 euros.
- Un accroissement des charges de l'année de 13 000 euros par rapport à la charge qui aurait été sinon constatée.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 3.75%
- . Revalorisation des salaires : 2.5%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : Fort
- . Table de mortalité : INSEE 2016-2018
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat. Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.